

Responsable UE
Noémie Drouguet

Président de jury
Roland Decaudin

Secrétaire de jury
Laurence Bourgeois

Contact
service.etudiants@saint-
luc.be
+32 4 341 81 33

Bloc 3 • Cycle 1 • Niveau 6 du CFC

UE donnée en Français • Obligatoire • Annuelle
8 crédits • 160 points • 120 heures
Prérequis : 2CP10 Atelier de l'option
Corequis : 3CR21 Pratique professionnelle

Activité.s d'apprentissage

C3321 - Stage

4 crédits • 80 points • 60 heures • Moreaux Sophie

C3322 - Stage muséologie

4 crédits • 80 points • 60 heures • Drouguet Noémie

Acquis d'apprentissage

Au terme de cette UE, l'étudiant est capable de :

- Effectuer une démarche active dans la recherche d'un stage dans un milieu professionnel dans le domaine de la conservation-restauration d'œuvres d'art, peinture ou céramique et dans le domaine muséal.
- S'ouvrir et s'adapter au monde professionnel à travers sa structure hiérarchique, ses exigences de travail au sein de l'atelier ou de l'institution, ses relations avec les intervenants extérieurs.
- Estimer les différents paramètres de la gestion d'un atelier de conservation-restauration, au niveau des res-sources humaines et matérielles.
- Estimer les différents paramètres de la gestion et de la conservation préventive des collections en tenant compte de l'ensemble des missions d'un musée.
- Rédiger un rapport de stage illustré.

Calcul de la note de l'unité d'enseignement

Cette unité d'enseignement étant composée de plusieurs activités, la note finale correspond à la moyenne arithmétique des résultats obtenus pour chaque cours, pour autant que les résultats obtenus soient supérieurs à 7/20 pour chacun des cours.

Lorsqu'une note de cours est inférieure ou égale à 7/20, un diminuteur s'applique au résultat de la moyenne obtenue. La valeur du diminuteur équivaut à l'écart de point(s) obtenu entre la note d'échec et le seuil de réussite (10/20).

À titre d'exemple: si un étudiant obtient une cote de 7/20 à une activité d'enseignement d'une UE et si la moyenne obtenue pour cette UE est de 13/20, l'étudiant se voit retirer 3 points à la note finale et obtient seulement 10/20. Si sa cote est de 6/20 pour l'activité d'enseignement et que sa moyenne est de 13/20, il obtient seulement 9/20 pour cette UE.

Si, au sein d'une même UE, plusieurs résultats sont inférieurs ou égaux à 7/20, la réduction n'est appliquée qu'une seule fois mais sur base de la note la plus basse (voir règlement des études).

Compétences

Cette unité contribue à notre profil d'enseignement en participant au développement des compétences suivantes:

C1 C2 C3 C4 C5 C6 C7 C8 C9 de notre référentiel interne.

Objectifs

Le stage est destiné à donner à l'étudiant une expérience en milieu professionnel directement en lien avec sa formation. Outre l'élargissement des connaissances techniques, il doit être confronté aux nécessités administratives et matérielles: contact avec le client, réalisation de devis, organisation du matériau, transport et sécurité, gestion du temps...

Le stage du bloc 3 doit impérativement avoir lieu dans un **atelier de conservation-restauration de peintures**, privé ou en institution muséale, en Belgique ou à l'étranger.

Contenu

Les stages de Bloc 3 sont réalisés durant les congés scolaires, soit durant les vacances d'été, soit durant l'année scolaire. Les étudiants reçoivent les informations concernant le stage dès le début du Bloc 2 pour leur permettre d'effectuer le stage durant l'été suivant.

Le stage peut se dérouler dans une ou plusieurs institutions.

Méthode d'enseignement et d'apprentissage

La recherche des lieux de stage incombe à l'étudiant. Il dispose de listes des répertoires de professionnels via les associations professionnelles. Il peut recevoir les conseils du professeur superviseur et des étudiants des années antérieures.

L'étudiant prend contact lui-même avec les responsables des ateliers. Un document présentant la section de conservation-restauration au sein de l'ESA Saint-Luc et l'organisation des stages est à sa disposition. Le choix de l'atelier doit être validé par le professeur en charge des stages.

Au terme de son stage, l'étudiant rédige un rapport ayant pour objectif de témoigner de l'apprentissage réalisé lors du stage. Cet apprentissage concerne la pratique professionnelle (techniques, matériaux...), la réalité professionnelle (organisation d'un atelier, gestion du temps et des ressources, sens critique...) ou tout autre élément lié à la profession de conservateur-restaurateur d'oeuvre d'art.

L'étudiant doit faire preuve d'un sens critique vis-à-vis de son expérience, mise en relation avec ses propres connaissances acquises au cours de sa formation, tant pratique que théorique.

Le rapport de stage doit être écrit, imprimé et remis au professeur à la date convenue.

Durant l'année scolaire suivant la réalisation de son stage, l'étudiant réalise **une présentation orale accompagnée d'un power point**, reprenant les informations principales de son rapport. Cette présentation est destinée au professeur et aux étudiants des Bloc 2 et 3 et de Master 1.

Mode d'évaluation pratiqué

L'évaluation du stage est réalisée par le professeur en charge du stage. Elle tient compte:

- de l'implication de l'étudiant dans sa recherche de stage 10/100
- de la réalisation effective du stage 20/100
- de l'évaluation du maître de stage (atelier privé ou institution) 20/100
- du rapport de stage et de la présentation orale 50/100

Support de cours

Support de cours : vous pouvez vérifier si un support de cours est requis pour ce cours sur MyIntranet > mes études > mes cours

Objectifs

- Observer et appliquer les principes de la conservation préventive dans un contexte réel, en les adaptant aux contraintes spécifiques d'un musée ou d'une institution muséale (matériaux, environnement, conditions de stockage et d'exposition...), afin de comprendre comment la théorie se traduit en actions concrètes de préservation et de gestion des collections.
- Développer des compétences en gestion de collection et documentation muséale en participant aux activités de gestion de collection telles que l'inventoriage, le marquage, et la documentation des objets. Cet objectif inclut également la gestion des risques liés à la manipulation, au transport, et à l'exposition des collections.
- Acquérir une approche collaborative et adaptable dans un cadre professionnel et apprendre à proposer/communiquer des solutions en tenant compte des ressources humaines et financières disponibles.
- Rédiger et présenter un rapport de stage structuré et analytique, comprenant également une évaluation critique de l'institution d'accueil, une analyse du projet de stage dans ce contexte et éventuellement des propositions sur l'organisation de la conservation préventive au sein de l'institution.

Contenu

Ce stage de 60 heures (+/- 10 jours), effectué avant la session de mai, permet d'être confronté aux problèmes liés d'une part à la gestion d'une collection et d'autre part aux spécificités des musées. Il se déroule dans un musée, une institution muséale ou une association assimilée, choisie par l'étudiant. Les tâches sont relatives à la conservation préventive et non à la restauration.

Le stage se déroulera de préférence durant les deux dernières semaines de janvier.

Il ne peut pas avoir lieu anticipativement (par exemple durant les vacances qui précèdent la 3e bac).

Méthode d'enseignement et d'apprentissage

Le stage est préparé durant plusieurs séances de suivi du choix de l'institution, de la définition du projet de stage (en concertation avec l'institution) et au besoin de la rédaction du rapport de stage.

Bibliographie

Voir cours de Pratique sociale et professionnelle (muséologie).

Mode d'évaluation pratiqué

Le stage est évalué pour la session de mai-juin.

L'évaluation est basée sur un rapport de stage ainsi que sur une appréciation remise par le ou la maître de stage dans l'institution d'accueil. Le rapport est un **travail de réflexion** (5 à 7 pages ; hors photos, bibliographie et annexes). Le rapport de stage est confidentiel. Il ne doit pas être communiqué à l'institution d'accueil. Néanmoins, si l'étudiant le souhaite, il peut le communiquer après l'évaluation.

Pour la rédaction du rapport :

- Une description succincte de l'institution qui vous a accueilli, de façon à préciser le contexte dans lequel le stage s'est déroulé (en particulier si le musée est dans une phase de réflexion, de rénovation, etc.).
- La présentation de votre projet de stage initial, ses enjeux, et comment il s'insère dans les activités du musée.
- La synthèse du déroulement effectif du stage : expliquer les tâches qui vous ont été confiées, l'avancement et l'aboutissement du projet, sans pour autant relater votre travail au jour le jour.
- Une analyse de l'apport pour l'institution, la façon dont vous vous êtes insérés dans l'équipe, une autocritique de votre travail et le bénéfice personnel qui vous en retirez.
- Une analyse critique de l'institution, de la façon de remplir (ou non) ses missions, etc.

Remarque importante : si le stage est effectué en commun par deux étudiants (ou plus), le rapport n'est pas collectif pour autant. Il s'agit d'un travail personnel.

Support de cours

Support de cours : vous pouvez vérifier si un support de cours est requis pour ce cours sur MyIntranet > mes études > mes cours